

1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Clavecin comme instrument secondaire et basse continue
Code	
Filières, orientations et options	- Bachelor of Arts en musique - Discipline principale instrument historique -
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Oui
Site	Genève
Niveau du cours (si pertinent)	Si cours annuel : A1 A2 Si cours semestriel :
2. Organisation	
Organisation temporelle	Cours régulier annuel <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	60 (30 minutes pour le clavecin et 30 minutes pour la basse continue)
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	Cours individuel
Langue(s) d'enseignement	Français
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Pas de prérequis
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
<p>Clavecin :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Selon le niveau de l'étudiant-e à son arrivée, maîtriser les bases du jeu du clavecin : posture sur le siège, technique des doigts, doigtés et toucher selon les principes des 17e et 18e siècles. <p>Basse continue :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les bases de la réalisation de la basse continue au clavier selon les règles historiques tirées des traités et de la pratique musicale des 17e et 18e siècles. • Être capable de déchiffrer une basse et développer la faculté de lire en filigrane le cheminement contrapuntique d'une œuvre. • Développer les capacités requises pour accompagner un autre étudiant au clavecin. 	

- Connaître les styles de continuo des 17e et 18e siècles.

5. Contenu et forme de l'enseignement

Clavecin :

Travail technique et musical d'une pièce simple à deux voix, par exemple les *Menuets* du *Notenbüchlein* d'Anna Magdalena Bach, ou tout autre choix dans le vaste répertoire du clavecin en fonction du niveau de départ de l'étudiant-e.

Basse continue :

- Révision des règles de contrepoint et de conduite des voix.
- Pratiques d'exécution.
- Mise en situation pratique.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.

TYPE DE VALIDATION

Examen noté

* MODALITÉS D'ÉVALUATION

Prestation artistique

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

Contenu de l'examen (si pertinent) :

COMPOSITION DU JURY

Expert-e externe

Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative

Remarque(s) :

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité	Remédiation possible <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	La remédiation est ouverte à la demande de l'étudiant-e lorsque la note se situe entre 3,5 et 3,9. La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.

8. Remarques

Le travail du clavecin et de la basse continue se fait en tenant compte du niveau initial de chaque étudiant-e. L'enseignement est conçu en corrélation avec les autres cours du département : contrepoint, solmisation et rhétorique.

9. Bibliographie

Jesper Boje Christensen, Les fondements de la basse continue au XVIIIe siècle : une méthode basée sur les sources d'époque. Traduction française de Marinette Extermann. Kassel, Bärenreiter, 1995.

10. Enseignant-e-s

Paul GOUSSOT, Constance TAILLARD

11. Validation du descriptif

Date de validation	2025
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM